



SNES-Nouvelle Calédonie

B.P. 1610
98845 NOUMÉA CEDEX
Tél. et télécopie : 43 63 06
snes-nc@lagoon.nc
www.snes.nc



Groupe de Travail Mouvement Extra 2016

Le mardi 4 août s'est tenu le Groupe de Travail d'examen des candidatures pour le mouvement extraterritorial 2016.

Cette année, 622 candidats (hors PLP et EPS) postulaient pour une mise à disposition, dont 68 néo-titulaires calédoniens.

En début de GT, suite au recours déposé l'année dernière, nous avons demandé au Vice-recteur des assurances sur la légalité de la procédure de recrutement qu'il met en place cette année. Il nous a confirmé que « *La Nouvelle-Calédonie mène les opérations de sélection et soumet au Ministère la liste des candidats retenus* ». Ce fonctionnement permet malheureusement à la Nouvelle-Calédonie de réaliser un « casting » en toute liberté, en s'affranchissant notamment de l'utilisation d'un barème pour assurer un traitement équitable des candidatures.

En effet, depuis le Transfert de compétences de 2012, les critères de sélection ne sont plus définis par le barème. Cette année encore, une appréciation déterminée par l'inspecteur ou le chargé de mission dans sa discipline gouverne la sélection !

Nous nous sommes élevés, une fois de plus, contre ce mode de sélection injuste et totalement subjectif. Nous avons alerté les membres du GT sur les risques que comportait ce « casting » réalisé en amont du Groupe de Travail par un IPR, voire un chargé de mission.

Mais nous sommes les seuls à nous indigner. Le corps d'inspection, fort de ce pouvoir récent, déploie évidemment une panoplie d'arguments pédagogiques dont la mauvaise foi est parfois évidente. Nos collègues enseignants du SFA, par nature rétifs à la contestation, ne nous soutiennent pas dans ce débat pour l'égalité de traitement des collègues.

Le déroulement, discipline après discipline, s'est donc opéré suivant les propositions des services du vice-rectorat. Priorité est donnée aux avis « Très favorable », puis aux avis « Favorable », le barème départageant les ex-æquo...

Nous avons demandé, chaque fois que c'était nécessaire, aux IPR et chargés de mission de reprendre les dossiers et de justifier les avis qu'ils avaient donnés sur les candidatures. Dans certaines disciplines, ces derniers ont dû réexaminer tous les dossiers, faute d'un nombre d'avis favorables suffisants ! Nous avons ainsi pu obtenir la transformation d'avis « réservés » en avis « favorables » ... Le système montre son absurdité, mais à part le SNES-NC, personne ne s'en émeut.

Les critères prédominants dans cette sélection, qui fait parfois penser à du maquignonnage, sont la teneur des rapports d'inspection et ... l'âge : La moindre anicroche dans un rapport d'inspection est fatale et les avis sont clairement défavorables au-delà de 55 ans.

Au final, une cinquantaine de collègues ont été « choisis » pour participer au mouvement intra qui se tiendra fin septembre / début octobre.

Dans certaines disciplines, la Nouvelle-Calédonie, par la voie de son Vice-recteur et de ses IPR, a choisi de ne pas faire rentrer certains collègues, refusant de modifier les avis « Réservé » et préférant utiliser l'année prochaine des Maîtres-Auxiliaires. C'est le cas en Documentation, en Economie Gestion option Comptabilité, et en Lettres Classiques.

Dans d'autres disciplines, le nombre de néo-titulaires calédoniens satisfait aux capacités d'accueil nécessaires, et aucune mise à disposition ne se fera en 2016. C'est le cas en Anglais, en Arts Plastiques, en Histoire-Géographie, en Mathématiques, en STMS et en SVT. Compte-tenu des classes d'âge des enseignants et des formations dispensées en Nouvelle-Calédonie, il est assez probable que la plupart de ces disciplines resteront « bouchées » lors des prochains mouvements.

Cela ne nous semble pas favorable à la dynamique des pratiques pédagogiques. Le mouvement qui favorise le renouvellement des équipes pédagogiques est un facteur d'équilibre, de redynamisation des pratiques, il permet de vivifier et de stimuler les échanges.

Malheureusement, ce n'est pas la direction que veut emprunter la Nouvelle-Calédonie, dont l'objectif, réaffirmé par le Vice-recteur lors de ce GT, est de fonctionner avec le moins possible d'enseignants originaires de Métropole.

Les représentants du SNES-NC

Récapitulatif des capacités d'accueil et des demandes par discipline

Disciplines	Capacité d'accueil	Nombre de néo-titulaires calédoniens	Nombre de demandes extraterritoriales
Anglais	7	8	50
Arts plastiques	6	6	15
Arts Appliqués	1	-	3
Documentation	12	1	13
Eco.G. Com.Org.GRH.	6	1	11
Eco.G. Compta-finance	9	1	4
Eco.G. Marketing	2	-	10
Education musicale	4	1	10
Espagnol	12	1	29
C.P.E.	7	2	40
Histoire - Géographie	10	10	50
Lettres classiques	6	-	5
Lettres modernes	28	16	63
Mathématiques	10	11	70
Philosophie	2	-	13
S.V.T.	5	5	18
S.E.S.	2	1	2
Phys./Chimie	2	1	28
S.I.I.	1	1	25
STMS	2	2	9
Technologie	4	-	50

Les disciplines qui ne figurent pas dans ce tableau ne proposent pas de capacité d'accueil pour 2016